

SUD-OUEST

JEAN-BAPTISTE NURENBERG

AIDEZ LE DESMAN DES PYRÉNÉES !



Pierre Coiffon

Cette adorable bestiole n'est autre que le desman des Pyrénées.

L'ours est très certainement l'espèce emblématique des Pyrénées. Mais notre grand plantigrade doit aussi partager sa place de vedette avec un tout petit mammifère long d'à peine 25 centimètres de la tête à la queue : le desman des Pyrénées. Cet étrange animal semi-aquatique est endémique de notre chaîne montagnarde. Il est peu connu de par sa discrétion, mais surtout à cause de son activité nocturne. Appelé aussi rat trompette, son long museau est très représentatif. En effet, « l'appendice nasal » du desman est une arme redoutable pour débusquer les larves de trichoptères, plécoptères et éphéméroptères de nos cours d'eau. Toute autre denrée récoltée n'étant pas d'origine aquatique sera au préalable bien nettoyée par notre animal avant d'être dégustée. Malheureusement, ce petit mammifère mal connu est vulnérable. La cause majeure de son déclin est bien évidemment les modifications de son environnement. Le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) des Midi-Pyrénées dans le cadre du projet Life + desman a créé en janvier 2015 une plateforme de saisie en ligne pour toute personne ayant observé le desman. Toutes ces données permettront de faire un état des populations et de mieux le connaître. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les pêcheurs sont souvent les premiers spectateurs des rares sorties diurnes de ce petit animal. Alors ouvrez l'œil et aidez la recherche !

Plateforme d'observation : www.desman-life.fr
 Conservatoire d'espaces naturels des Midi-Pyrénées.
 Tel : 05 81 60 81 90.
 Personnes en charge du projet Life + desman des Pyrénées :
frederic.blanc@espaces-naturels.fr
melanie.nemoz@espaces-naturels.fr

SUD-EST

ROBERT ELICKI

LA SCIENCE AU SECOURS DES TRUITES DU DRAC

Dans les Hautes-Alpes, le Drac se place parmi les meilleures rivières à truites du département. Il bénéficie d'un contrat rivière. De gros travaux ont déjà été engagés sur le haut de son cours (maintien de berges, renforcement de digues, passe à poissons, etc.). Or, nous le savons, les barrages empêchent la libre circulation du poisson. Nos truites ont du mal à atteindre leurs zones de fraye et leur biotope s'en voit complètement modifié. Cependant, en fonction des conditions, il arrive qu'un lac de barrage devienne un endroit très prolifique. Alors d'autres problèmes peuvent survenir. C'est le cas pour le lac du Sautet. Situé à cheval entre Hautes-Alpes et Isère, c'est un lac de barrage où le cheptel de truites sauvages est très intéressant. Elles y trouvent le gîte et le couvert, mais un obstacle de taille s'oppose à la remontée des poissons vers les frayères. Au niveau du « pont du loup », là où le Drac se jette dans le lac, un seuil naturel se dresse parfois devant les poissons. Si certains arrivent à franchir cette chute d'eau quand le niveau du lac est au plus haut, la plupart des poissons doivent y renoncer. Ils sont contraints de déposer leurs oeufs directement sur les berges du lac, en espérant qu'ils ne soient pas mis à sec lors d'un prochain coup de barrage.

Afin d'étudier le problème, un partenariat entre EDF, la fédération de pêche du 05 et la fédération de l'Isère est né. Une question se pose : « Comment permettre aux truites du lac de remonter frayer dans le Drac ? » Pour se donner un moyen de réflexion, une campagne de marquage de truites du lac du Sautet a été effectuée cet automne sur une cinquantaine d'individus adultes de plus de 35 cm. Des émetteurs ont été placés avec soin dans le corps des truites et des récepteurs ainsi que des antennes ont été installés à la hauteur du « pont du loup ». Ceci afin de récupérer les précieuses informations (cf. : art. « Au lac du Sautet on opère les truites » de M' Florian Chira, à lire sur le site de la fédération du 05). Étant à l'origine de ce projet, EDF s'attend à ce que cette action lui permette de savoir à quel moment les poissons vont se présenter sous le seuil, s'ils peuvent le franchir ou non et ainsi agir en fonction. Peut-être suffira-t-il de maintenir le niveau du lac très haut pendant une période donnée, ou d'envisager la construction d'ouvrage type passe à poissons, ou autres. En tout cas cette action est une première et va dans le sens d'une gestion durable. Affaire à suivre...

AUVERGNE - RHÔNE-ALPES

THIERRY MILLOT

Lac d'Issarlès, nouvelle réglementation

Le lac d'Issarlès est un des bijoux du plateau ardéchois. Ce lac de cratère de 90 hectares situé à 1 000 mètres d'altitude est empoissonné depuis huit ans en cristivomers. Par cette démarche, la fédération souhaite offrir aux pêcheurs des poissons de belles tailles et combattifs. En 2015, la réglementation va évoluer pour être en adéquation avec cette valorisation : quota de trois salmonidés dont un cristivomer, poisson mort et vif interdits, hameçon simple sans ardillon.

Ardèche : de nouveaux parcours no-kill « mouches » et « toutes pêches »

Avec plus de parcours spécifiques no-kill (quatre nouveaux en 2015 portant le nombre de parcours no-kill en Ardèche à 20), la fédération et les AAPPMA mettent en place une politique de développement du tourisme pêche audacieuse. Les parcours spécifiques no-kill « mouches » ou « toutes pêches » en sont la déclinaison concrète puisqu'ils proposent sur des secteurs de bonne qualité, des poissons de belle taille ! www.peche-ardeche.com

Rise 2015 passe par la Haute-Loire

Le Rise 2015 en France entre dans sa cinquième édition. L'équipe France basée au Puy-en-Velay fignole la tournée qui aura lieu entre mi-février et fin

mars. Le film principal s'appelle *Backcountry*, ce qui peut se traduire par « l'arrière-pays » et a été tourné en Nouvelle-Zélande. Il sera accompagné par d'autres films de pêche à la mouche tournés à travers le monde. Le festival passera par la Haute-Loire, le Cantal, le Morbihan, la Corrèze, la Saône-et-Loire, l'Isère ainsi que dans d'autres départements. www.films-de-peche.fr

